

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions

GAMBA : LE QUARTIER PLAINE V A UN NOUVEAU CHEF



Photo : Dieuonné MVOUBOU

LE quartier Plaine V de la commune de Gamba, dans le département de Ndougou, province de l'Ogooué-Maritime, a un nouveau chef, en la personne de Paul Mounzeo Mapangou, qui succède au chef Albert Kokolo Kouyeya, décédé le 6 novembre 2022. Le promu a été installé officiellement par le maire de Gamba, Arnaud Mpira, en présence du préfet du département de Ndougou, Victor Ngoma, ainsi que de ses parents, amis et connaissances. Né le 22 septembre 1957 à Moabi, chef-lieu du département de la Douigny, dans la province de la Nyanga, le promu est un ancien opérateur de production de Shell Gabon (1976 à 1999). Il sera assisté dans cette nouvelle fonction d'auxiliaire de commandement par Jean-Aimé Boussamba, Jean-Louis Digouandji et Christian Moanda. Après les sages conseils prodigués par le premier magistrat de la ville de Gamba, Paul Mounzeo Mapangou a été renvoyé à l'exercice de sa nouvelle fonction. En retour, tout en remerciant l'édile pour le choix porté sur sa personne, il a promis de ne ménager aucun effort pour mériter la confiance placée en lui, et compte, du reste, sur la bonne collaboration de ses assistants et des populations de Plaine V pour bien assurer sa charge.

PORT-GENTIL/EACMG : HUIT APÔTRES AU SERVICE DE L'ÉTERNEL



Photo : NGUIMBI Julie

HUIT ministres de Dieu de l'Église de l'Alliance chrétienne et missionnaire du Gabon (EACMG) ont reçu, samedi dernier, en l'église locale de Balise II, leurs parchemins, après 3 ans de formation théologique à l'école de formation des missionnaires et apôtres (EFMA). Les impétrants, purs produits de l'établissement, ont bénéficié de précieux conseils du président de cette obédience religieuse, André Binet. L'homme de Dieu s'est appuyé sur les Saintes écritures tirées de Luc 8, versets 22 à 26. Extrait : "Un jour, Jésus monta dans une barque avec ses disciples. Il leur dit : passons à l'autre côté du lac. Et ils partirent..." Dieu savait, a indiqué le prédicateur, que la traversée allait être tumultueuse. Et c'est là la profondeur du message qui a eu le mérite de prévenir les nouveaux apôtres sur l'étendue des difficultés d'une mission sacerdotale. Ils ont appris que pendant les moments de doute et de rudes épreuves, ils doivent s'appuyer sur Dieu au service duquel ils se sont engagés. Pour terminer, André Binet a salué le dynamisme de l'administration, des formateurs et des étudiants de l'EFMA. Les lauréats, en rendant grâce au Divin, ont remercié tous ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de leur formation.

MVOUBOU & RAD

Port-Gentil : Carmen Ndaot poursuit sa croisade dans les quatre arrondissements



Photo : Koumous

La conseillère municipale Carmen Ndaot lors d'un échange avec la population de son rayon politique.

Chistian Germain KOUIGA
Libreville/Gabon

CONSEILLÈRE municipale du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS) pour le compte du 3e arrondissement de la cité pétrolière, Carmen Ndaot poursuit sa tournée, commencée au mois d'avril écoulé, dans les différents quartiers sous-intégrés des 4 arrondissements que compte la capitale économique. En reprenant le bâton de pèlerin le 1er juillet dernier, l'ancienne ministre entend, dans le cadre de

cette deuxième étape de son périple, échanger avec le maximum de Portgentillais, pour asseoir avec eux un mémorandum de leurs besoins, que le PDS de Me Séraphin Ndaot Rembogo, promet de trouver des solutions, à la condition de lui accorder le plein des conseillers municipaux afin de prendre les rênes de la mairie centrale. C'est donc un exercice de proximité à travers le porte-à-porte.

Pour cette deuxième phase, l'ancien membre du gouvernement s'est imprégné des conditions de vie des populations de sa circons-

cription électorale du 3e arrondissement. Ainsi, elle s'est invitée dans le quotidien des habitants des quartiers Saint-Paul des Bois, Sindara, Carrefour-Hassan, Pas-à-Pas, etc.

Une prise de contact dominée par des échanges francs et directs avec les habitants de ces segments administratifs qui ont eu, à tout le moins, l'agréable surprise de partager un moment d'écoute et de convivialité avec leur élue locale.

À noter que ce périple qui a débuté 1er juillet dernier s'est achevé par une grande causerie.

Ndendé : lancement officiel du commerce transfrontalier



Photo : PSNB

Les délégations des deux pays au terme de la cérémonie.

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

C'EST en présence de la partie gabonaise, représentée par le préfet du département de la Dola, Léonce Anicet Iwango, et de la délégation du Congo Brazzaville, conduite par le sous-préfet de Nyanga, Pont Jean-François Louemba, qu'a eu lieu, le week-end passé, dans la salle de réunion du Conseil départemental de la Dola (CDD), le

lancement officiel de la campagne nationale d'information, de sensibilisation, de conscientisation et de formation sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) au Gabon.

La cérémonie protocolaire a été marquée par trois interventions. Celle du maire de Ndendé, Antoine Mbela, de la présidente du CDD, Odile Biniani, et du président de la Concertation nationale des organisations paysannes et productrices (CNOP) du Gabon, Phil-Philo

Abessolo Ndong. Lequel a édifié les deux parties sur l'importance des échanges commerciaux transfrontaliers, ainsi que sur les résultats tant attendus de cette campagne.

La seconde journée a été consacrée à la cérémonie d'information du panneau d'identification du marché transfrontalier d'Oussama, avec des femmes rurales de la plateforme Ngongo du Congo. C'était en présence des autorités administratives des deux pays, de la présidente du collège des femmes de la CNOP Gabon, Lydie Koumba, par ailleurs présidente du collège régional des femmes de l'Afrique centrale. Ainsi que des femmes paysannes et des responsables des forces de sécurité des deux parties.

La ZLECAF, qui est un accord entre les membres de la Commission de l'Union africaine (UA) signé le 21 mars 2018, couvre un marché africain de plus de 1,3 milliard de personnes. Le commerce dans ce cadre a démarré le 1er janvier 2021.